



SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)

Invitation à se qualifier (ISQ) pour le processus d'approvisionnement en services réseau du gouvernement du Canada (SRGC)

N° de l'invitation à se qualifier	R000076631	Date	26 janvier, 2021
Amendement No.	002	No de référence du SEAOG	PW-20-00939000

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6		
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour toute question et tout commentaire relatifs au présent document.)	Nom	Daniel Ellsworth	
	N° de téléphone	613-324-6422	
	Adresse courriel	ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca	
	Adresse postale	180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6	
Date et heure de clôture	19 février, 2021 @ 14h00 HNE		
Fuseau horaire	Heure normale de l'Est (HNE)		

INVITATION À SE QUALIFIER - AMENDEMENT NO. 002

L'Amendement No. 002 est soulevé:

- 1) Pour identifier les dates limites clés;
 - 2) Pour répondre aux questions posées par les répondants potentiels;
 - 3) Pour informer les répondants potentiels de l'affichage des versions Word des Annexes A à H de l'ISQ sur le site web Achats et Ventés;
 - 4) Pour prolonger la date limite de soumission des questions; et
 - 5) Pour prolonger la date limite des soumissions préalables.
-

Milestone	Original Date	Revised Date
Date de publication de l'ISQ	21 décembre, 2020	completé
Séance d'information pour les répondants	8 janvier, 2021	completé
Date limite pour les soumissions préalables	22 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE)	29 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#1) 5 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#2)
Date limite pour la soumission des questions et des commentaires	26 janvier, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	2 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#2)
Date et heure de clôture	12 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	19 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#1)

Question 2:

“Au moment de la soumission de cette question (18 janvier), le Canada n'a toujours pas répondu à un certain nombre d'autres questions importantes que nous avons posées sur la manière et si des références spécifiques peuvent être utilisées. Ces réponses sont nécessaires afin de construire notre dossier de soumission de pré-soumission qui a actuellement une date limite du 22 janvier. De plus, lors de la séance d'information des soumissionnaires, le 8 janvier, le Canada s'est engagé à afficher de nouveaux formulaires (au format Excel ou autre) qui faciliteraient la saisie des données requises par les soumissionnaires. Ces formulaires n'ont pas encore été publiés et ont donc ralenti notre capacité à collecter les informations de référence requises. De plus, avec la publication de la soumission le 21 décembre, juste avant la période des vacances, il a été extrêmement difficile de mobiliser nos ressources, jusqu'à la nouvelle année, pour commencer le processus d'analyse des exigences de cet ISQ. Les données de référence demandées (en particulier si un soumissionnaire est intéressé à se qualifier pour plus d'un volet) sont extrêmement onéreuses et nous avons besoin de plus de temps pour collecter et documenter les informations de référence demandées.

Dans cet esprit, le Canada accordera-t-il une prolongation de deux semaines de la date limite de pré-soumission du 22 janvier et une prolongation de quatre semaines de l'ISQ final? Il s'agit d'une sollicitation très importante pour le Canada et nous croyons fermement que ces extensions donneront à l'industrie le temps nécessaire pour présenter non seulement les références demandées, mais aussi pour optimiser les modèles de partenariat / entité soumissionnaire qui seront proposés pour SRGC. Nous apprécions beaucoup que le Canada ait examiné cette demande de prolongation.”

Réponse 2:

Les annexes A à H de l'ISQ ont été publiées sur Achat et Ventes au format Word pour aider les répondants à rédiger leurs réponses.

La date limite des soumissions préalables est par la présente prolongée au 5 février 2021 à 23 h 59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ a déjà été prolongé par l'Amendement 001 jusqu'au 19 février 2021 à 14 h (HNE). Aucune autre prolongation n'est prévue pour le moment.

Question 3:

“À l'annexe C, exigence 6, il est indiqué: « Le répondant doit avoir fourni, en tant qu'entrepreneur principal, un service de réseau local sans fil à 5 clients avec un minimum de 10 sites avec un total cumulatif de 500 utilisateurs actifs pour une période d'au moins 24 mois consécutifs (qui peuvent inclure la phase de mise en œuvre) au cours des 5 dernières années précédant la date de clôture de cet ISQ.

Veillez préciser que la référence client proposée doit recevoir un service LAN sans fil du répondant à au moins 10 adresses physiques distinctes au Canada. Le total cumulé des utilisateurs actifs sur les 10 adresses et plus doit être égal ou supérieur à 500 utilisateurs (ou en moyenne 50 utilisateurs par site si exactement 10 adresses sont proposées).”

Réponse 3:

Dans le Formulaire de référence du projet de l'ISQ : Exigence obligatoire 6 relative à l'expérience pour l'annexe C, veuillez effacer ce qui suit :

Exigence obligatoire 6 relative à l'expérience pour l'annexe C
Le répondant doit avoir fourni, en qualité d'entrepreneur principal, un service de réseau local sans-fil à cinq clients ayant un minimum de 10 sites avec un total cumulé de 500 utilisateurs actifs pendant une période d'au moins 24 mois continus (ce qui peut comprendre la phase de mise en œuvre) au cours des 5 années précédant la date de clôture de la présente ISQ.
(Les répondants doivent fournir un formulaire pour chaque client)

Et remplacer avec ci-dessous:

Exigence obligatoire 6 relative à l'expérience pour l'annexe C
Le répondant doit avoir fourni, en qualité d'entrepreneur principal, un service de réseau local sans-fil à cinq clients ayant un minimum de 10 sites clients uniques par client , avec un total cumulé de 500 utilisateurs actifs (pour l'ensemble des sites clients, pour tous les clients), pendant une période d'au moins 24 mois continus (ce qui peut comprendre la phase de mise en œuvre) au cours des 5 années précédant la date de clôture de la présente ISQ.
(Les répondants doivent fournir un formulaire pour chaque client)

Question 4:

Baser sur la revue de la question 3 ci-dessus, le Canada apportera également des précisions sur l'exigence 5 de l'annexe C comme suit:

Réponse 4 :

Dans le Formulaire de référence du projet de l'ISQ : Exigence obligatoire 5 relative à l'expérience pour l'annexe C, veuillez effacer ce qui suit :

Exigence obligatoire 5 relative à l'expérience pour l'annexe C
Le répondant doit avoir fourni, en qualité d'entrepreneur principal, un service de réseau local câblé à un client ayant au moins 10 sites et un total cumulé de 500 utilisateurs pendant une période d'au moins 24 mois continus (ce qui peut comprendre la phase de mise en œuvre) au cours des 5 années précédant la date de clôture de la présente ISQ.

Et remplacer avec ci-dessous:

Exigence obligatoire 5 relative à l'expérience pour l'annexe C
Le répondant doit avoir fourni, en qualité d'entrepreneur principal, un service de réseau local câblé à un client ayant au moins 10 sites **clients unique** et un total cumulé de 500 utilisateurs (**pour l'ensemble des sites clients, pour tous les clients**), pendant une période d'au moins 24 mois continus (ce qui peut comprendre la phase de mise en œuvre) au cours des 5 années précédant la date de clôture de la présente ISQ.

+++++

Question 5:

"Nous apprécierions si le Canada pourrait répondre à la question ci-dessous.
Remarque: Un bon nombre des questions que nous avons posées sont urgentes. Le Canada n'a pas encore répondu à une seule question et il nous est donc extrêmement difficile de répondre avec les références détaillées requises. Nous apprécierions grandement une réponse rapide.

La date limite actuelle pour les questions / réponses reste le mardi 26 janvier. Conformément à l'Amendement 001, le Canada a prolongé d'une semaine la date des soumissions préalables et la date de clôture de l'IQ. Compte tenu de la prolongation de ces deux livrables clés, il s'ensuivrait que la date limite des soumissions des questions serait également repoussée d'une semaine. Le Canada prolongera-t-il la date limite des questions et réponses d'une semaine jusqu'au 2 février à 14 h."

Réponse 5 :

La date limite de soumission des questions est par la présente prolongée au 2 février 2021 à 14 h 00 HNE.

+++++

AUCUN CHANGEMENT PAR RAPPORT À TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS.

